

Lausanne, septembre 2026

Responsable du matériel de chronométrage

Description de poste (tâches principales non exhaustives)

- Participation aux séances du Comité de l'ACVN, environ 5 séances par année, afin de représenter les aspects liés au matériel de chronométrage ;
- Gestion du planning des réservations du matériel de chronométrage ;
- Coordination de la mise à disposition et de la restitution du matériel avec les clubs utilisateurs ;
- Préparation et envoi des factures relatives à la mise à disposition du matériel aux clubs et contrôle de leur bon encaissement ;
- Gestion et contrôle du stockage du matériel de chronométrage ;
- Tenue à jour de l'inventaire du matériel et contrôle de son état ;
- Organisation et réalisation de l'inspection et de la maintenance annuelles du matériel de chronométrage ;
- Organisation et/ou réalisation des réparations urgentes nécessaires au bon fonctionnement du matériel ;
- Support technique aux clubs pour l'utilisation et le fonctionnement du matériel de chronométrage ;
- Identification des besoins de réparation, de remplacement ou d'acquisition de nouveau matériel et formulation de propositions au Comité de l'ACVN ;
- Information du Comité de l'ACVN concernant l'état du matériel, les problèmes rencontrés et les investissements à prévoir.

Association Cantonale Vaudoise pour la Natation

David Hofstetter, Président